

ANNEXE : Conditions générales

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent les relations contractuelles entre :

- **HYPTIS CONSULT** dont le siège social est situé à 7181 Arquennes, rue Albert Plennevaux 19, immatriculée auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro BE 0597.776.851, ci-après dénommée « le Prestataire »,
 - et toute personne physique ou morale souhaitant bénéficier des services du Prestataire, ci-après dénommée « le Client ».
- Les CGV s'appliquent à toutes les prestations fournies par le Prestataire, incluant les audits, les formations techniques, le conseil et l'accompagnement des entreprises de l'industrie agroalimentaire et des prestataires de services.

2. Acceptation des Conditions Générales de Vente

Toute commande passée auprès du Prestataire implique l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV, à l'exclusion de tout autre document ou condition contraire.

3. Prestations et Modalités d'Exécution

3.1 Nature des Prestations

Le Prestataire propose notamment :

- Audits internes et diagnostics de conformité (CEPA, Pest Control, Qualité, ...),
- Formations techniques en Pest management, sécurité alimentaire, hygiène, qualité et gestion des risques, commerciales.
- Conseil et accompagnement en certification et réglementation.

3.2 Délais d'Exécution

Les délais sont donnés à titre indicatif et peuvent être ajustés en fonction des disponibilités du Prestataire et des besoins du Client.

3.3 Obligations du Prestataire

Le Prestataire s'engage à exécuter les prestations avec diligence et professionnalisme, conformément aux normes en vigueur et aux bonnes pratiques du secteur.

3.4 Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- Communiquer toutes les informations nécessaires à la bonne exécution des prestations,
- Permettre l'accès à ses installations en cas d'audit,
- Respecter les recommandations issues des audits et formations.

4. Tarifs et Modalités de Paiement

4.1 Tarification

Les tarifs sont exprimés en euros (€) tva exclue et peuvent être révisés à tout moment par le Prestataire. Un devis détaillé est systématiquement proposé avant toute intervention.

4.2 Facturation et Paiement

- Le solde est payable dans un délai de 14 jours à compter de la date de facture.
- En cas de retard de paiement, un intérêt au taux fixé par la loi du 2 août 2002 sur la lutte contre le retard dans les transactions commerciales ou par le texte légal qui le remplacera. A titre d'indemnité forfaitaire de 10% du prix impayé avec un minimum de 65 euros par facture.
- Le défaut de paiement d'une facture autorise le Prestataire à suspendre toutes ses prestations et à ne les reprendre qu'après paiement intégral des factures échues et à échoir ou pour autant qu'une garantie de paiement satisfaisante soit remise. Le défaut de paiement d'une facture entraîne l'exigibilité de toutes les sommes dues, même si elles ne sont pas encore échues.

4.3 Mode de Paiement

Les paiements peuvent être effectués par virement bancaire sur le compte suivant :

IBAN BE27 7320 8046 3773 auprès de la CBC

BIC : CREG BE BB

5. Annulation et Report

5.1 Annulation par le Client

Toute annulation doit être notifiée par écrit. Des frais peuvent être appliqués :

- Plus de 14 jours avant l'intervention : annulation de la prestation et remboursement intégral en cas de paiement à l'avance.
- Moins de 14 jours avant la formation ou l'intervention : 25% du montant dû.
- Moins de 2 jours avant la formation ou l'intervention : 100% du montant dû

5.2 Annulation par le Prestataire

Le Prestataire se réserve le droit d'annuler ou de reporter une prestation en cas de force majeure ou d'indisponibilité imprévue.

6. Responsabilité et Assurance

6.1 Responsabilité du Prestataire

Le Prestataire est tenu par une obligation de moyens et non de résultat. Il ne pourra être tenu responsable des décisions ou actions du Client prises à la suite de l'audit ou de la formation.

6.2 Assurance

Le Prestataire est couvert par une assurance responsabilité professionnelle pour les dommages pouvant résulter de l'exécution de ses prestations.

7. Protection des Données Personnelles

Le Prestataire s'engage à respecter la réglementation en matière de protection des données personnelles (RGPD) et à ne pas divulguer les informations confidentielles du Client.

8. Litiges et Droit Applicable

En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, le litige sera porté devant les tribunaux compétents de Charleroi.

Le droit belge est applicable aux présentes CGV.